COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT REGIONAL DE LYON

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS

BNP PARIBAS

29-30 Avril 2015

Postes de DIE à pourvoir :

- Valence
- Bourg en Bresse
- Vichy

DIA et gestion du ménage

Nous rappelons que si vous rencontrez des difficultés avec les prestations du ménage dans votre agence, l'heure de prendre le balai n'est pas (encore) arrivée.

Le **seul interlocuteur** du prestataire est **IMEX**, il vous suffit donc de faire une fiche Matesa en cas de problèmes.

Fermeture de l'agence Vénissieux Moulin à Vent

La Direction explique sa décision par :

- une évolution du comportement de la clientèle en termes de consommation et d'utilisation de la banque
- L'agence est en décalage par rapport au Groupe de Lyon Est
- Le nombre de rdv a fortement chuté
- La clientèle particulière n'est pas sur la zone de chalandise

Vos **élus CFDT** s'interrogent sur les réelles raisons de cette fermeture prévue pour Juillet puisque l'agence a été entièrement refaite il y'a quelques mois.
A cette réflexion de notre part, la Direction explique que « *le retour sur investissement n'est pas aussi important qu'attendu* ».

En résumé, nous constatons que cette fermeture permet de faire - 2 salariés.....
Un plan de réduction des effectifs vous dites ?

Incivilités commerciales

La DR Lyon enregistre 126 incivilités en 2014 (contre 128 en 2013).

Il ressort que :

- 84% des incivilités sont verbales
- 14% des incivilités relèvent de comportements clients inappropriés
- 2% des incivilités sont physiques
- 65% concernent des Femmes

Juin, Juillet et Septembre sont les mois les plus difficiles en termes d'incivilités.

La CFDT vous invite à ne pas laisser se banaliser ces agressions dans votre quotidien et à toutes les déclarer. Nous demandons à la Direction de prendre de réelles mesures d'accompagnement pour les salariés victimes d'incivilités !

Préférence Client et Crédit immobilier

Vous êtes Conseiller Clientèle et avez un client qui vous sollicite pour un prêt immobilier ?

Vous devez passer la main !

La Direction rappelle que les CC n'ont pas vocation à faire de prêt immobilier ni de pré-étude, il n'y a donc « *pas de raisons de vous faire bénéficier d'une formation immobilier.* »

Il vous appartient **seulement** de détecter le niveau de maturité du projet de votre client... Cependant, vous êtes souvent amenés à prendre en charge ces demandes puisque le nombre de CSI est sous-évalué.

La **CFDT,** bien consciente de vos difficultés, a demandé à la Direction de réévaluer le nombre de CSI. La Direction se refuse à le faire et parie sur *« un inversement conjoncturel mais il va falloir être forts d'ici là ».*

Vos élus constatent que seules les équipes vont devoir être fortes !
(encore une fois)

BNP Paribas et travailleurs handicapés

Suite au rapport présenté en CE, la **CFDT** regrette que l'entreprise embauche peu de personnes handicapées.

Pour se conformer à la loi, l'entreprise choisit de faire reconnaître le handicap de ses salariés actuellement dans l'entreprise.

Pour **vos élus,** ce n'est pas un bon signal envoyé par l'entreprise....

Préférence Client & Objectifs

- 4 semaines neutralisées au lieu de 2

- 5 rubriques vont baisser (mutuelle, auto, prévoyance, facilidom, P24)

- La valeur du point collectif va augmenter

Vos **élus CFDT** veilleront à ce que ces engagements soient tenus !

Perte de revenus et Full collectif

La **CFDT** a demandé à la DR de mettre en place une commission de suivi pour vous permettre d'avoir un recours en cas de baisse de revenus non reconnue par votre hiérarchie.

La DR dit NON....

Si vous pensez être dans ce cas, contactez nous !

La CFDT vous rappelle que la productivité ne s'apprécie pas au regard du nombre de points SIMPA....

Enregistrement SMS & E-mail

La DR rappelle que toute l'activité écrite de ses salariés est enregistrée et archivée pendant 10 ans.

Vos **élus CFDT** vous mettent donc en garde sur l'utilisation que vous faîtes du matériel mis à disposition par l'entreprise.

Cadres et Horaires collectifs

Vous êtes cadre au forfait et souhaitez passer en horaires collectifs ?

C'est possible !

Vous devez adresser votre demande au RGRH.

La modification sera effective le 1er jour du mois qui suit, si votre demande a été faite avant le 15 du mois.

Pour les CAP !

- Vous êtes nombreux à avoir constaté et à nous avoir fait remonter que votre travail qualitatif n'était malheureusement pas reconnu.

En effet, l'enrichissement KYC sur les clients mixtes ne fait tourner aucun compteur.

Vos **élus CFDT** ont demandé à la DR de veiller à trouver une solution !

- Les CAP multi-sites se demandent souvent comment sont calibrés leurs objectifs.

La DR nous dit que les objectifs sont calculés en fonction du poids de leur fonds de commerce dans chaque agence mais n'est pas sûre...

La confirmation nous sera donnée au prochain CE prévu les 27 et 28 Mai 2015.

Evelyne MENZILDJIAN
06 64 01 32 87
Groupe de Grenoble

Jean-Luc MANAUDOU
06 65 67 98 75
Groupe Lyon OUEST

Michel PERRARD
06 67 92 25 69
Groupe Lyon EST

Laetitia BARGE
04 77 30 38 93
Groupe Loire

J-Stéphane BERBERIAN
04 78 30 33 74
Groupe Lyon OUEST

Dominique BENEY
06 68 49 63 91
Groupe Loire

J-Paul VANDECASTEELE
04 76 85 63 92
Groupe de Grenoble

Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35
Représentante Syndicale au CE

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale@bnpparibas.com

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - Z08075C - 3 rue de la République, 69001 Lyon - tél. : 04 78 30 33 71

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

□ Je souhaite recevoir des informations par email □ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....